



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE BRIANCE-COMBADE

L'an deux mille dix-huit, le 21 février à 19 h, le BUREAU DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de Châteauneuf-la-Forêt, sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Bureau : février 2018

Nombre de membres : 12

Nombre de membres présents : 8

Etaient présents : BARIAUD Jean, BLANQUET Géraldine, COUEGNAS David, FAURE Gisèle. FORESTIER Joël, LAVAUD Henri, LE GOUFFE Yves, MAUMANAT Michel, PELINARD Colette, SAUTOUR Jean-Claude,

Absents excusés : DIDIERRE Jean-Gérard, PATELOUP Jean-Claude

Absent : Secrétaire de séance : Mme FAURE Gisèle

1. Approbation du CR du 22/01/18
2. Préparation du Conseil du 21/02/18
3. Demande de subvention de l'association Les amis et créateurs du Musée de la Résistance
4. Demande de subvention de l'association des personnes âgées de Châteauneuf-la-Forêt
5. Affaires diverses

- 1- Préparation du Conseil du 21.02.18

Il est proposé au bureau, de donné un avis qui sera soumis au Conseil Communautaire sur chacun des sujets

- 2- Subventions

Le Président donne lecture du courrier le l'ANACR présentant une demande de subvention pouvant aller jusqu'à 655.46 €.

Il est demandé au Bureau de se prononcer sur cette subvention et de délibérer.

- 3- Cotisation 2018 association des personnes âgées et/ou handicapées de Briance Combaude

Le Président expose que l'association demande une cotisation à hauteur de 0.10 centimes d'euros par habitant pour équilibrer son budget.

Se basant sur les derniers chiffres connus de l'INSEE : 5793 habitants, la subvention de Briance Combaude s'élèverait à 579.3 €.

A cela s'ajoute une cotisation 2018 de 10 €.

Il est demandé au Bureau de se prononcer sur cette subvention et de délibérer.

1 – COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 22.01.18

Le bureau adopte, à l'unanimité le compte-rendu du 22.01.18.

2 – PREPARATION DU CONSEIL DU 21/02/18

L'ordre du jour est validé par les membres du bureau à l'unanimité.

3- DELIBERATION N° 2018 -729 SUBVENTION

M. le Président donne lecture du courrier de l'ANACR présentant une demande de subvention pouvant aller jusqu'à 655.46 €. Il s'agit d'un projet partenarial entre les sections locales de l'ANACR (Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers et Saint-Léonard de Noblat) et l'association les amis des créateurs du musée de la Résistance. Le projet consiste à élaborer une carte géographique des lieux de résistance, et une demande de subvention LEADER a été déposée, subvention qui doit être complétée par des fonds nationaux.

Après délibération, le Bureau décide, en référence aux délibérations n°2015- 41 et 2015-80 du Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- *Du versement au nom de l'ANACR – Amis de la Résistance / Comité local de Châteauneuf-la-Forêt d'une subvention de 150 €, les crédits nécessaires étant inscrits au budget ;*
- *D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à l'aboutissement de ce projet ;*
- *De demander à l'association d'apposer le logo de « Briance-Combade » sur tous les supports de communication relatifs à ce projet.*

4 – DELIBERATUIN N° 2018 – 730 COTISATION 2018 A L'ASSOCIATION D E PERSONNES AGEES ET/OU HANDICAPEES DE BRIANCE-COMBADE

Le Président expose que l'association demande une cotisation à hauteur de 0.10 centimes d'euros par habitant pour équilibrer son budget.

Se basant sur les derniers chiffres connus de l'INSEE : 5793 habitants, la subvention de Briance Combade s'élèverait à 579.3 €.

Après délibération, le Bureau décide, en référence aux délibérations n°2015- 41 et 2015-80 du Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- *De s'acquitter d'une cotisation de 579.30 € auprès de l'association, les crédits nécessaires étant inscrits au budget.*
- *D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à l'aboutissement de ce projet ;*
- *De demander à l'association d'apposer le logo de « Briance-Combade » sur tous les supports de communication relatifs à ce projet.*

Prochain Bureau Communautaire le lundi 19 mars à Châteauneuf-la-Forêt
Prochain Conseil Communautaire le lundi 26 mars à Roziers-Saint-Georges

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30